



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## **21.222 Projet de résolution : Programme de recherche Horizon-Europe déposé par la commission des Affaires extérieures.**

La commission des Affaires extérieures du Grand Conseil, présidée par notre camarade Annie Clerc-Birambeau, a déposé le 3 décembre dernier un projet de résolution demandant que le Conseil fédéral fasse tout ce qui est en son pouvoir pour que la Suisse puisse réintégrer, d'une manière ou d'une autre, le programme de recherche européen.

**Le Grand Conseil a adopté cette résolution par 89 OUI, 1 abstention et 8 NON «dogmatiques» de l'UDC !**

### **Résumé du projet de résolution :**

*Les conséquences de la non-association de la Suisse au programme Horizon-Europe 2021-2027 pour les chercheuses et chercheurs de la HES-SO, et donc pour notre HE-ARC et aussi sur l'ensemble du tissu économique régional, sont préoccupantes et vont au-delà des implications financières. Cela touche aussi de plein fouet l'Université de Neuchâtel.*

*Les impacts directs et indirects se font déjà sentir. Il faut agir, réagir et actionner toutes les voies possibles pour que le Parlement et le Conseil fédéral re-analysent la gravité de la situation jusqu'à l'inclusion officielle de la Suisse dans la liste des pays bénéficiant de l'accord de transition. Il y a une vraie urgence et la commission des affaires extérieures vous invitent à voter l'urgence.*

Première signataire : Annie Clerc-Birambeau, présidente de la commission

### **Développement par la présidente de la commission des Affaires extérieures.**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Les conséquences de la non-association de la Suisse au programme Horizon-Europe 2021-2027 pour les chercheuses et chercheurs de la HES-SO, et donc pour notre HE-ARC et aussi sur l'ensemble du tissu économique régional, sont préoccupantes et vont au-delà des implications financières. Cela touche aussi de plein fouet l'Université de Neuchâtel.

Lors de la dernière commission interparlementaire de contrôle de la HES-SO, qui réunit tous les cantons romands, il a été décidé d'agir et de déposer dans tous les Grands Conseils une résolution.

Les conséquences financières sont importantes puisque la HES SO parle de perte de 6 à 7 % des rentrées financières ; mais au-delà de celles-ci, ce sont les impacts directs et indirects, à court terme et à moyen terme, que ce nouveau statut de pays tiers a sur les Hautes Écoles, en termes de vitalité du paysage de la recherche, d'émulation socio-économique et de capacité des acteurs du domaine de la recherche appliquée et du développement à influencer sur l'agenda international de la recherche.

Le statut de pays tiers empêche la Recherche suisse de faire partie des instances de direction et de coordination des projets européens. La Suisse excellait dans son rôle de coordinatrice. Elle perd son leadership et donc de sa visibilité. Elle n'aura accès qu'à moins des deux tiers des projets, sans pouvoir les gérer tout en devant les financer.

La majorité des recherches et développements se font avec l'Union européenne. La situation est critique. En effet, un partenariat de recherche se construit progressivement et prend du temps. Il faudra tout recommencer. Ce statut touche la stimulation scientifique, l'attractivité et le rayonnement de la Suisse. Les chercheuses et les chercheurs des Hautes écoles suisses sont impacté·e·s. L'Union européenne leur écrit déjà pour les inviter à s'établir ailleurs en Europe ! L'excellence de la Suisse, puisqu'elle ne travaillera plus sur les mêmes projets sera touchée. Le recrutement deviendra difficile, car ce que désirent les chercheurs et les chercheuses, ce sont des infrastructures de qualité – ce que nous avons – alliées à des projets d'excellence, ce que nous perdons.

Les impacts directs et indirects se font déjà sentir. Il faut agir, réagir et actionner toutes les voies possibles pour que le Parlement et le Conseil fédéral re-analysent la gravité de la situation, jusqu'à l'inclusion officielle de la Suisse dans la liste des pays bénéficiant de l'accord de transition. Il y a une vraie urgence et les membres de la commission des affaires extérieures (CAF) dans sa presque unanimité (11 oui et 2 abstentions) vous invite très fermement à soutenir ce projet de résolution afin de permettre à nos Hautes écoles de continuer à faire valoir leur excellence avec un statut renégocié et un financement assuré à moyen terme au moins.

Les membres de la CAF vous remercient.

Pour la commission des affaires extérieures,  
**Annie Clerc-Birambeau**